

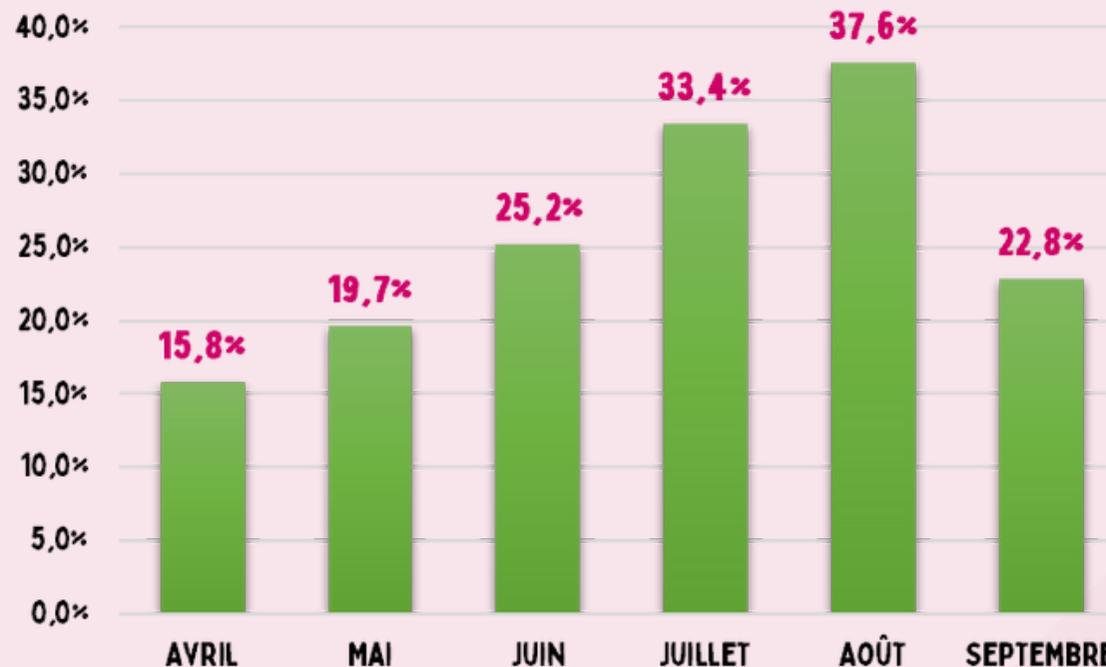
Suivi de l'activité sur... **L'hôtellerie de plein air**

Année 2023

26 campings ouverts entre avril et septembre 2023

26,8 % de taux d'occupation soit une augmentation de **6,5** points de pourcentage par rapport à 2022

37,6 % de taux d'occupation en août soit le plus fort d'occupation de l'année



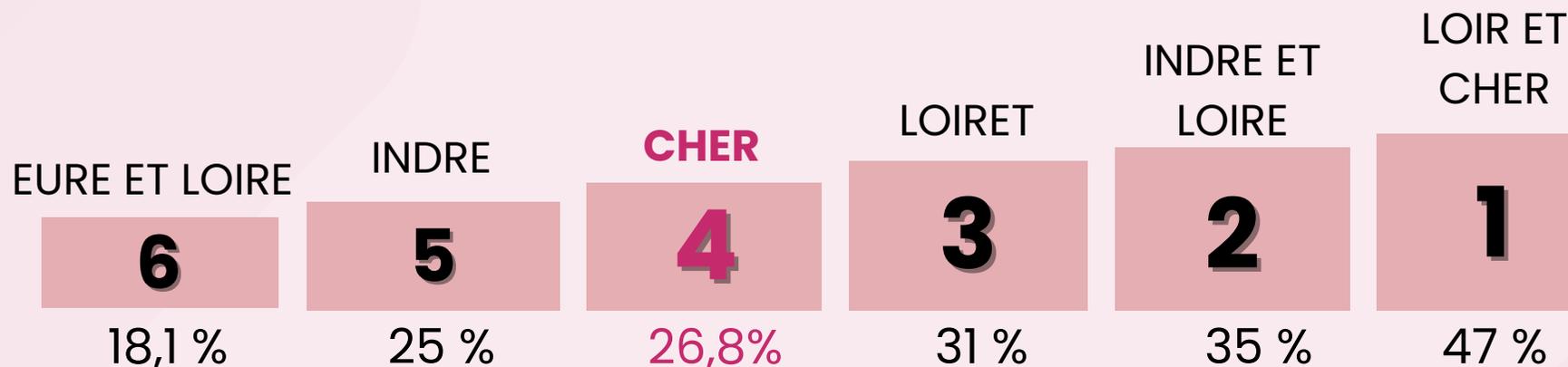
Source :

Résultats de l'enquête de fréquentation de l'hôtellerie de plein air de la région Centre-Val de Loire. Données mensuelles, pour la région et les départements et selon le type d'emplacements (nus et locatifs), année 2023.

Enquête INSEE auprès des campings classés 1 à 5 étoiles et non classés de plus de 10 emplacements.

2,1 jours de durée moyenne de séjour

Comparaison taux d'occupation Région Centre-Val de Loire



Comparaison de l'évolution du taux d'occupation Région Centre-Val de Loire



Source :

Résultats de l'enquête de fréquentation de l'hôtellerie de plein air de la région Centre-Val de Loire. Données mensuelles, pour la région et les départements et selon le type d'emplacements (nus et locatifs), année 2023.

Enquête INSEE auprès des campings classés 1 à 5 étoiles et non classés de plus de 10 emplacements.

Sur les **26 campings ouverts** sur le département du Cher entre avril et septembre 2023, le **taux d'occupation de l'hôtellerie de plein air était de 26,8% soit une évolution de 6,5 points de pourcentage** par rapport à l'année dernière.

Ce **taux d'occupation** a été le **plus élevé au mois d'août atteignant un taux d'occupation de 37,5 %** et une **durée moyenne de séjour de 2,1 jours**.

Si le **nombre d'emplacements offerts** de l'ordre de 247 622 en 2023 a **baissé de 7%**, le **nombre d'emplacements occupés**, de l'ordre de 66 432, a lui **augmenté de 23%**.

Le **nombre de nuitées totales** a lui aussi évolué positivement en passant de 123 105 nuitées en 2022 à 157 826 nuitées en 2023, soit une **augmentation de 22%**.

Sur la **Région Centre-Val de Loire**, le département du Cher se trouve en **4ème position en terme de taux d'occupation** devant l'Indre (25%) et l'Eure et Loire (18%) mais après le Loir et Cher (47%), l'Indre et Loire (35%) et le Loiret (31%).

Cependant, il est le **3ème département avec la plus forte augmentation en un an**, derrière l'Indre (+10,1 pts) et le Loir et Cher (+ 9,7 pts).